

Bernard CHAUSSEGROS

**THÉMATIQUES CONCERNANT L'UNION POUR LA
MÉDITERRANÉE**

Filières industrielles et Union pour la Méditerranée

Rappel : définition du concept de filière

L'étude d'une filière s'intéresse aux acteurs amont et aval, aux liens qui les unissent, à leur situation économique et au potentiel de développement, pour des enjeux qui peuvent être variés (emplois, mutations industrielles, évolutions des processus de consommation ...).

1) *Crise des filières : le diagnostic*

- Le tissu industriel Français est en crise. Le différentiel de compétitivité causé notamment par l'importance de nos coûts de main d'œuvre entraîne mécaniquement la délocalisation de nos activités.
 - Le chômage touche ainsi principalement en France les personnes les moins qualifiées.
- Parallèlement, la répartition internationale du travail continue de fonctionner selon un schéma maintes fois critiqué pour son caractère « néocolonialiste » : entreprises à valeur ajoutée et à haute technologie au Nord, activités à faible valeur ajoutée au Sud.
- Ce type de répartition des filières est **un jeu perdant-perdant** : les pays développés y perdent des industries de base dont ils ont besoin, notamment pour employer leur population peu qualifiée ; les pays en développement n'y trouvent pas les moyens d'une croissance solide et durable.

→ **Nous pensons que la politique industrielle future de la France doit aller de pair avec une politique de co-développement renouvelée.**

Le bassin méditerranéen devra naturellement être le lieu privilégié de cette nouvelle politique industrielle.

2) *Le principe de la piste que nous proposons*

Le Maghreb et l'Algérie en particulier sont une plateforme pour l'Europe et la France vers l'Afrique et le Moyen-Orient.

Il convient donc de valoriser la bijection des flux et de mieux exploiter les accords de libre-échange conclus entre l'UE, le Maghreb et les pays du Moyen-Orient.

Cette valorisation passe à notre sens d'abord par un travail au niveau de chaque filière.

Le principe : remise à plat d'un certain nombre de filières industrielles sélectionnées afin d'élaborer des projets de redéploiement transméditerranéens qui répartiraient équitablement la valeur tout au long de la chaîne.

- Des activités de pointe à forte valeur ajoutée intégrant de la main d'œuvre qualifiée seraient co-développées en France et au Maghreb.

Avantages attendus :

- A l'instar de ce que fait la Chine en Afrique, développement des infrastructures au Maghreb, élévation du pouvoir d'achat local et achats des produits manufacturés français ;
- émergence d'une main d'œuvre qualifiée dans les pays du Maghreb et stimulation des offres de formations locales de pointe ;
- préservation de notre propre tissu industriel et donc nos emplois ;
- amélioration de l'attractivité pour les investissements directs à l'étranger ;
- organisation des filières industrielles et amélioration des flux à l'export (en utilisant le levier de la proximité géographique et du réservoir de main d'œuvre) ;
- développement des capacités d'accueil (pôles de compétitivité, clusters, ...) aux normes internationales et ainsi compétitivité accrue à l'échelle du bassin méditerranéen.

3) *Quelques pistes de chantiers à étudier*

Nous proposons ici quelques exemples de filières qui pourraient faire l'objet d'une étude spécifique.

• **La filière transport.**

- Dans l'esprit de l'UPM, les différents ports de méditerranée pourraient coopérer **pour arrimer leurs infrastructures logistiques**. Cela créerait des offres commerciales de transport plus attractives (liaisons et coordinations plus performantes, échanges d'information simplifiant les procédures, etc.).
- Les coopérations entre des agences ou administrations des pays du pourtour méditerranéen permettraient de rendre plus simple les circulations des produits tout au long de la filière (du producteur au consommateur final).
- Développement envisageable de projets d'infrastructures communes.
- Le transport étant utilisé par l'ensemble des autres activités, **une intégration transméditerranéenne profiterait aux économies de chaque pays**.

→ De telles dispositions seraient susceptibles de favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises sur les territoires des pays participants et de permettre l'émergence de nouvelles activités.

• **La filière biotech.**

- Parmi les industries de pointe, la biotech est sans doute l'une des plus prometteuses.

• **La filière énergétique.**

- Le développement des énergies renouvelables pourrait se faire en commun avec les pays du pourtour méditerranéen.

• **La filière des équipementiers.**

- Le secteur de l'automobile traverse une crise qui rend nécessaire un redéploiement des différents fournisseurs. La collaboration avec les pays du Maghreb pourrait constituer une solution efficace pour redonner un équilibre économique au secteur.

4) *Next step*

- Choisir trois filières dont le potentiel semble être intéressant.
- Etablir un calendrier précis des études à mener.
- Etudier en profondeur leur fonctionnement actuel et esquisser les bases d'une réorganisation transméditerranéenne.
- Etudier de près les questions de gouvernance afin que chaque pays soit associé à égalité et que les enjeux spécifiques de territoires, de filières, de formations et de financement soient intégrés.
- Création d'équipes de travail intégrant des représentants de chaque pays.

Filières industrielles et Union pour la Méditerranée : le cas marocain

Synthèse : dans une précédente note, nous proposons les grandes lignes d'une réflexion approfondie concernant les différentes filières et leur reconfiguration afin de permettre la préservation et le renforcement du tissu industriel français. Nous développons ici plus spécifiquement le cas du Maroc.

Nota : ces informations proviennent d'un interlocuteur du ministère de l'énergie et de l'industrie pour le développement de la filière énergie renouvelable.

Le Maroc a d'ores et déjà tracé plusieurs directions de développement pour ses filières industrielles :

- mise en œuvre d'un fonds national d'appui à la filière (650 M€) ;
- intégration d'une stratégie industrielle à la politique de diversification énergétique (éolien et solaire) ;
- développement de plateformes industrielles ;
- 2,4 GW planifiés pour l'éolien + développement solaire ;
- mise en œuvre d'un fonds carbone avec la CDC ;
- **renforcement de l'interconnexion avec l'Espagne ;**
- développement de cursus de formation et de R&D adaptés ;
- La possibilité d'approvisionner le marché européen en **électricité verte** produite au Maroc est au cœur des conditions de réussite des projets industriels et de production localisés au Maroc avec comme levier complémentaire l'intégration au PSM (marchés et financements).

→ **Il importe particulièrement pour les intérêts français que la France ne soit pas écartée de ces chantiers. Il convient de réfléchir aux façons pour la France d'y participer.**

C'est là un des grands enjeux, non seulement de l'UPM initiée par la France, mais aussi de la politique industrielle française tout entière.

Ajoutons que l'importance de la composante « énergie verte » y constitue un élément potentiel de renforcement du Grenelle de l'Environnement.

→ **Nous proposons de créer un groupe de travail ad hoc pour fournir rapidement des propositions concrètes.**